

Cinq étapes vers un plan d'apprentissage du PMC efficace

Chaque année, les infirmières et infirmiers doivent préparer et consigner un plan d'apprentissage dans le cadre des exigences du Programme de maintien de la compétence.

L'apprentissage et le perfectionnement professionnel sont des activités qui se déroulent toute l'année. L'AIINB offre le PMC en ligne via votre compte « Mon profil » pour aider les personnes inscrites à donner un aperçu de leurs efforts visant à maintenir leur compétence et à améliorer leur pratique infirmière durant l'année. Vous devez personnaliser votre plan d'apprentissage en fonction de votre propre pratique infirmière et du milieu dans lequel vous exercez. Plus votre plan d'apprentissage est détaillé, plus il sera facile de choisir des activités d'apprentissage appropriées, de décrire ce que vous avez appris et d'évaluer les effets du nouvel apprentissage sur votre pratique.

Avez-vous déjà remarqué que les cinq étapes de la démarche infirmière sont semblables aux étapes de la création d'un plan d'apprentissage visant à satisfaire aux critères du PMC? Essayez d'appliquer ces étapes familières à l'élaboration et à la réalisation de votre plan.

1 – ÉVALUATION DU BESOIN

Faites une autoévaluation de votre rendement par rapport aux normes d'exercice afin de déterminer vos besoins d'apprentissage. Demandez-vous comment chaque norme et chaque énoncé descriptif a trait à votre pratique et à votre milieu d'exercice. Déterminez l'énoncé descriptif sur lequel vous souhaitez vous concentrer.

➤ *CONSEIL* : Consultez les [conseils d'autoévaluation](#) avant de commencer.

La rétroaction de votre surveillante, de vos collègues, de mentors ou d'autres professionnels de la santé qui connaissent votre rôle et vos responsabilités peut vous donner des informations précieuses sur vos actions et la perception que les autres ont de votre comportement. La rétroaction peut aider à valider ou à stimuler votre autoévaluation et aussi à appuyer votre croissance professionnelle.

Utilisez les rétroactions que vous recevez pour vous aider à déterminer une force ou un domaine de votre pratique à améliorer.

2 – DIAGNOSTIC

Déterminez votre besoin en matière d'apprentissage et établissez un objectif d'apprentissage. Précisez votre cible le plus possible en vous demandant quelles connaissances, habiletés ou compréhension en particulier vous espérez acquérir.

En rédigeant votre objectif d'apprentissage, assurez-vous que cet objectif :

AIINB

- a trait à la norme/l'énoncé descriptif que vous avez choisi
- a trait à votre propre pratique infirmière et au milieu dans lequel vous exercez
- commence par un verbe d'action – voir liste ci-dessous
- représente un but qui est :
 - SPÉCIFIQUE : Votre objectif d'apprentissage indique-t-il clairement ce que vous voulez apprendre?
 - MESURABLE : Comment saurez-vous si vous avez atteint votre objectif?
 - ATTEIGNABLE : Est-il raisonnable de penser que vous pouvez atteindre votre objectif?
 - RATTACHÉ AU CONTEXTE : Cet objectif est-il pertinent pour votre rôle et votre milieu d'exercice?
 - TEMPOREL : Les dates d'achèvement de vos activités d'apprentissage se situent-elles pendant l'année d'exercice?

- *CONSEIL : Il est utile de commencer chaque objectif d'apprentissage par un verbe d'action qui suggère un résultat observable.*

Verbes d'action utiles : « Je veux... »

- démontrer
- appliquer
- communiquer
- organiser
- développer
- créer
- planifier
- coordonner
- déterminer
- apprendre
- enseigner
- mettre en œuvre

3 – PLAN

Servez-vous de votre objectif d'apprentissage comme guide pour choisir des activités d'apprentissage appropriées. Les activités que vous prévoyez réaliser :

- doivent vous aider à atteindre votre objectif
- doivent être appropriées pour votre rôle et votre milieu d'exercice
- peuvent être achevées pendant l'année d'exercice.

4 – INTERVENTION

Faites les activités d'apprentissage que vous avez indiquées. Réfléchissez sur les connaissances, les habiletés et la compréhension que vous avez acquises après avoir réalisé vos activités d'apprentissage.

5 – ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Évaluez votre apprentissage. Décrivez de façon claire ce que vous avez appris et comment votre pratique a changé ou s'est améliorée à la suite des activités d'apprentissage réalisées.

Votre évaluation devrait être clairement reliée à votre objectif d'apprentissage, à vos activités d'apprentissage ainsi qu'à votre pratique infirmière et à votre milieu d'exercice. Concentrez-vous sur votre propre perfectionnement professionnel et évitez de consigner un énoncé vague et général.

Tout comme pour l'évaluation d'un patient, ce qui compte dans un plan d'apprentissage est la spécificité et le cheminement logique – de l'évaluation du besoin au diagnostic, de l'intervention à l'évaluation des résultats.

Maintenez votre compétence en bonne santé et réalisant votre PMC!

Nous remercions le College & Association of Registered Nurses of Alberta de nous avoir permis d'adapter leur document « 5 Steps to a Great Learning Plan ».